



L'Adaes44 recherche pour le Service pénal socio-judiciaire et le Service d'investigation éducative Poste basé à Saint-Sébastien/Loire et Nantes

Le 25 avril 2024

1 Directeur.trice de service H/F

CDI à compter du 15/09/2024

Temps plein (39 heures)

motif : départ du Directeur de service

L'Adaes44 intervient dans le champ de la Protection de l'Enfance et du socio-judiciaire, auprès des Tribunaux judiciaires de Nantes et Saint-Nazaire.

Le Service pénal socio-judiciaire de l'Adaes44, adhérent de la fédération Citoyens et Justice, s'inscrit dans le champ pénal, se caractérisant par la mise en œuvre des missions socio-judiciaires confiées à une association habilitée : Contrôles Judiciaires Socio-Educatifs, Enquêtes de Personnalité, Permanence d'Orientation Pénale, Alternatives aux Poursuites, Réparation Pénale Mineurs, et mise en place de stages. Sur ces différents pôles, il met en œuvre des mesures pénales ordonnées par les magistrats dans un souci de prévention de la réitération de l'acte délinquant et au service du vivre ensemble.

Ainsi il accompagne des mineurs et des majeurs sur décision judiciaire en vue de veiller au respect de leurs obligations et de soutenir une démarche de réinsertion. Il intervient notamment dans la lutte contre les violences conjugales par différentes actions en direction des auteurs.

Le Service d'Investigation Educative met en œuvre des mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE), et s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les missions du service s'articulent autour d'un volet civil pour les mineurs en danger dans le cadre d'une procédure en assistance éducative et/ou d'un volet pénal pour les jeunes ayant commis des actes de délinquance dans le cadre d'une procédure pénale. Les MJIE sont prescrites par les tribunaux judiciaires de Nantes et de Saint-Nazaire, et sont ordonnées par décision du juge des enfants (civil/pénal) ou du juge d'instruction (pénal) pour une durée de 6 mois.

Elles consistent en une évaluation pluridisciplinaire d'une situation de danger portée à la connaissance du magistrat.

MISSIONS :

Dans le cadre et le respect du projet associatif, et sous la responsabilité de la Directrice Générale, le.la Directeur.trice assure la permanence de l'administration des Services Pénal Socio-Judiciaire (SPSJ) et Service d'investigation éducative (SIE).

Pour cela, il.elle met en œuvre, anime et coordonne les projets de services sous tous ses aspects techniques, administratifs et de gestion, à partir du projet associatif.

C'est dans ce cadre que le.la Directeur.trice fédère l'ensemble de l'équipe pluriprofessionnelle qu'il.elle encadre, et est responsable des actions qu'il.elle développe et de celles du personnel directement rattaché à lui.elle.

Il.elle impulse une dynamique de travail en réseau et représente les services auprès des partenaires extérieurs.

Il.elle rend compte régulièrement de sa mission à la Directrice Générale.

Il.elle garantit l'adaptation et le développement le cas échéant des services qu'il dirige.

Il.elle donne à ses chef.fes de service les directions, directives et informations nécessaires pour que les liaisons et relations correspondant à la marche du service soient assurées.

Il.elle participe à l'animation de la vie institutionnelle en lien avec la Direction Générale.

**Association
départementale
d'accompagnement
éducatif et social**

Direction générale

113 rue de la Jaunaie
BP 33433
44234 Saint-Sébastien-
sur-Loire
02 51 79 16 16
contact@adaes44.org
www.adaes44.fr



Adaes44
Direction générale
02 51 79 16 16
contact@adaes44

Il.elle garantit l'application des mesures pénales en étant l'interlocuteur des Chefs de juridiction de Nantes et Saint-Nazaire, ainsi que de la Cour d'appel de Rennes.
Il.elle anime et encadre les actions transversales développées par le service.
Il.elle garantit la mise en œuvre et le déroulement de la mesure judiciaire d'investigation éducative, notamment en étant l'interlocuteur des juges des enfants (civil/pénal) ou des juges d'instruction (pénal).
Il.elle assure la gestion et l'animation des ressources humaines de ses services en lien avec la Direction Générale.
Il.elle participe à l'élaboration et au suivi budgétaire des services placés sous sa responsabilité.
Il.elle assure la coordination avec les institutions et les intervenants extérieurs.
En tant que membre du Comité de direction, le.la Directeur.trice participe à la mise en œuvre et au développement du projet associatif.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES :

- Formations : Master, CAFDES, DEIS, diplôme d'études supérieures (bac+5) (minimum exigé),
- Expériences de l'encadrement réussie,
- Expérience souhaitée dans les secteurs concernés,
- Capacité à fédérer un exercice professionnel pluridisciplinaire,
- Capacité à garantir la mise en œuvre d'une mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) en lien avec les partenaires et le Tribunal judiciaire,
- Compétences financières, budgétaires et de gestion du service et de l'activité,
- Intérêt pour la vie associative,
- Goût du travail en équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Salaire selon CCN 66 (cadre classe 1 niveau 1)
- Mutuelle – Prévoyance- Tickets restaurants – et autres avantages du Comité Social et Economique et de l'accord d'entreprise.
- Possibilité de télétravail

Les candidatures (CV + Lettre de motivation) sont à adresser **avant le 24 mai 2024 (par mail)**

A Madame Ludivine Drouet – Responsable ressources humaines : l.drouet@adaes44.org